



# Goult-Lumières

## et ses hameaux

Bulletin municipal N°66

Hiver 2018



Mairie de Goult - 31 place Jean Moulin - 84220 GOULT - [www.goult.fr](http://www.goult.fr)

# Sommaire

## Vie locale

Réunions.....	4
Brèves.....	6
Actualités .....	8
Médiathèque.....	10
Échos.....	12
Zoom sur.....	17
Associations.....	18
Rappel.....	19



↳ Aménagements P8

## Informations

Le CD84.....	20
Taxe de séjour.....	21
Allobus .....	22
Environnement.....	23



↳ Activités automnales P12

## Lectures

Contes.....	24
-------------	----

## À votre attention

Allo?!.....	26
État civil - Le coin du jeu.....	27



↳ Le Téléthon P17

**AVIS AUX ASSOCIATIONS**  
**Vous souhaitez publier un article**  
**dans le prochain bulletin municipal ?**  
**Merci de déposer vos documents signés**  
**à la MAISON DE VILLAGE**



↳ Taxe de séjour P19

### Ont participé à ce numéro :



**Articles et photos** : le comité et la commission «information et communication» (*Michèle MICHEL, Françoise PASCAL, Alice PHILIPPE, Vanessa ROSSI, Monique CHABAUD, Sébastien FARGET*)

**Conception** : Sébastien FARGET

**Impression** : L'imprim à APT

Responsable de la publication : Mairie de Goult  
ISSN.1535.L1/01

# En quelques lignes...

L'année 2018 s'achève. Le dernier trimestre a été, comme les précédents, riche en manifestations de toutes sortes, organisées par les associations qui assurent avec efficacité l'animation de notre commune. Vous avez été nombreux à les suivre ; qu'elles soient toutes, une nouvelle fois, ici remerciées.

Cette fin d'année a été marquée par de nombreux travaux, dont les plus importants concernent la traversée du hameau de Lumières. Réalisé par le Conseil Départemental, cet aménagement a pour objectif de sécuriser les accès pour tous les utilisateurs, en donnant aux piétons des cheminements protégés, aux voyageurs des transports collectifs des arrêts de cars normalisés et aux automobilistes des stationnements accessibles. Les riverains et les commerces ont inévitablement été gênés par ces travaux ; je les remercie pour leur patience et leur compréhension.

Le médecin du village prend sa retraite, après avoir repoussé à plusieurs reprises cette décision, dans l'espoir que les démarches engagées depuis longtemps avec la commune, permettent de trouver un successeur. Force est de constater aujourd'hui que les jeunes médecins ne sont pas attirés par un exercice en zone rurale. Nous poursuivons bien entendu nos recherches, et pour une période de transition que nous espérons la plus courte possible, une proposition de suivi médical a été faite par le médecin.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous présente mes vœux sincères de bonheur, de santé pour 2019. Bonne et heureuse année à toutes et tous.

Didier PERELLO

*Didier PERELLO et le Conseil Municipal  
vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année  
et ont le plaisir de vous inviter  
à la traditionnelle cérémonie des vœux  
le mercredi 09 janvier à 18h30  
à la Salle des Fêtes*

## Conseil Municipal du 15 Octobre 2018

**Etaient présents :** Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Pierrette DROUARD, Pierre FERRAZ, Aimé GIRARD, Alice PHILIPPE, Françoise PASCAL, Hervé CHABOWSKI, Natacha CLOCHARD, Thierry MARTEL, Véronique MILLE, Alain HECKMANN

**Etaient absents :** Michèle MICHEL (pouvoir à M. Perello), Vanessa ROSSI, Nicolas CARRARA (pouvoir à Mme Philippe)

**Secrétaire de séance :** Gérard CHABAUD.

### 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 Juillet 2018.

Sans observation, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### 2. Avis sur le projet de SCOT en tant que personne publique associée.

Le conseil communautaire de la CCPAL a arrêté le Schéma de Cohérence Territoriale et tiré le Bilan de la Concertation lors de la séance du 6 septembre 2018. Monsieur le Maire présente la stratégie du Programme d'Aménagement et de Développement Durable ainsi que sa déclinaison dans le Document d'orientations et d'Objectifs.

Approuvé par 13 voix pour et 1 abstention (M. Martel)

### 3. Garantie d'emprunt à 50% pour le projet de logements à la Gouiranne avec Mistral Habitat.

Monsieur le Maire expose au Conseil que dans le cadre de la mise en place des prêts relatifs à la réalisation de 10 logements individuels sociaux à « la Gouiranne » Mistral Habitat doit souscrire un emprunt auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Cet emprunt sera garanti à hauteur de 50% par le Département de Vaucluse et à 50% par la commune.

Approuvé par 11 voix pour et 3 contre (MM. Martel, Heckmann, Mme Mille)

### 4. Approbation des statuts du Syndicat d'Electrification Vauclusien.

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il convient d'actualiser les statuts du Syndicat d'Electrification Vauclusien.

Approuvé à l'unanimité

### 5. Demande de subvention de l'association «La caravane des enfants conteurs du Bénin».

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que l'association « la caravane des conteurs du Bénin » organise différentes manifestations et qu'elle a sollicité à ce titre une subvention de 300€ à la commune.

Approuvé à l'unanimité

### 6. Achat de la parcelle de Mme Ferraz Monique à Lumières.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que, dans le cadre des travaux d'aménagement de Lumières, la commune souhaite acquérir la parcelle de Madame Monique Ferraz (trottoir devant l'épicerie) d'une superficie de 61m<sup>2</sup> au prix de 2500€ TTC. Monsieur Pierre Ferraz concerné ne participe pas au vote.

Approuvé à l'unanimité

## POINT SUR LES TRAVAUX ET QUESTIONS DIVERSES.

Les travaux à Lumières suivent leur cours

La circulation sera interdite aux poids lourds et aux bus début novembre pour faire les enrobés sur la partie trottoirs. Les arrêts pour le bus se feront au rond-point de Bonnieux et aux Beaumettes.

Seuls les véhicules légers pourront emprunter la route qui sera maintenue par des feux en alternance.

\* \* \* \* \*

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PROJET DE RÉVISION DU RÉGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ DE GOULT

Le public est informé que, par arrêté municipal n°161 du 5 décembre 2018, Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la révision du Règlement Local de Publicité (RLP). **Cette enquête publique se déroulera pendant une période de 34 jours consécutifs, du 21 Janvier 2019 au 23 février 2019 inclus.**

La révision du Règlement de Publicité a pour objectif de :

- Prendre en compte la loi du 12 juillet 2010 et son décret d'application 30 janvier 2012 qui apportent de nouvelles restrictions (règles de densité, restrictions concernant la publicité lumineuse) mais aussi de nouvelles possibilités (bâches publicitaires, micro affichage...)
  - Lutter contre les pollutions visuelles en prenant en compte les dispositions de la charte signalétique du Parc Naturel Régional du Luberon révisée.
  - Prendre en compte les enjeux paysagers à travers un traitement privilégié du centre ancien, des entrées de ville et des axes structurants.
  - Prendre en compte les nouvelles limites de l'agglomération et les nouveaux quartiers urbanisés.
  - Proposer des règles sur la totalité du territoire communal afin de préserver les paysages agricoles et naturels.
  - Prendre en compte les besoins des activités implantées ces dernières années sur la commune.
- Monsieur Didier PERELLO, Maire de la commune de Goult, 31 place Jean MOULIN 84220 GOULT (tél. : 04.90.72.20.16) est responsable du projet. Les informations relatives aux projets peuvent être demandées auprès du service urbanisme aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie.

Monsieur Jean TARTANSON a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie et pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie soit : lundi, mardi, mercredi,

jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h sauf le mercredi après-midi et le samedi matin de 9h à 12h. Un poste informatique sera également mis à disposition en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie pour une consultation du dossier en version numérique. Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune [www.goult.fr](http://www.goult.fr)

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de révision du Règlement Local de Publicité et consigner éventuellement ses observations et propositions sur le registre d'enquête publique ou bien les adresser au commissaire enquêteur par écrit à la mairie sous enveloppe « A l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur- RLP Goult » ou par voie électronique à l'adresse suivante : [accueil-goult@orange.fr](mailto:accueil-goult@orange.fr) avec mention de l'objet du courriel suivant : « observations RLP pour commissaire enquêteur ».

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions écrites et orales à la mairie les jours suivants :

- Lundi 21 janvier 2019 de 9h à 12h
- Mardi 29 janvier 2019 de 14h à 16h
- Jeudi 07 février 2019 de 8h à 12h
- Vendredi 15 février 2019 de 14h à 16h
- Samedi 23 février 2019 de 9h à 12h.

Le rapport et les conclusions du commissaire seront tenus à la disposition du public à la mairie un mois après la date de clôture de l'enquête pour une durée d'un an, aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur le site internet de la commune [www.goult.fr](http://www.goult.fr). Les informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site internet suivant : [www.goult.fr](http://www.goult.fr)

Les personnes intéressées peuvent, sur demande et à leurs frais, obtenir communication de ces pièces.

Après l'enquête publique, le projet de règlement local de publicité, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du conseil municipal. ■

## Info Comité d'Action Sociale

Des bénévoles organisent des permanences en fonction de leurs compétences :

- Madame Michèle DIDIER : conseillère conjugale et familiale soutien et orientation administrative et sociale.
- Madame Mireille DEFLAUX : petite enfance et soutien parentalité.
- Madame Martine MACE : soutien psychologique pour adultes, enfants, adolescents en difficulté.

Mais aussi, ces bénévoles mettent en oeuvre des actions afin de favoriser le lien social :

- Madame Mauricette CENCIARELLI : initiation aux chants provençaux.
- Madame Catherine SUQUET-DUBOSQ : aide animation culturelle.

Si vous aussi vous voulez apporter une aide à nos concitoyens, contactez le secrétariat de la mairie au 04 90 72 20 16. ■

*Pierrette DROUARD - Adjointe aux affaires sociales*

## L'information municipale - La lettre d'information -

La médiathèque municipale envoie une lettre d'information mensuelle (ou bimensuelle) dématérialisée par courrier électronique. Elle met en valeur les animations passées mais également les activités à venir, la vie des associations, les aménagements réalisés sur la commune. Inscrivez-vous sans plus attendre en envoyant un mail de demande d'inscription à la médiathèque avec vos noms et prénoms à [maisondevillage344@orange.fr](mailto:maisondevillage344@orange.fr) ■

## Aide à l'utilisation de l'outil numérique

La médiathèque municipale peut vous proposer une assistance à l'utilisation de l'outil numérique (sur RDV). Vous pourrez donc effectuer vos diverses télédéclarations et/ou imprimer vos documents (0.30€/page). Deux postes informatiques sont à votre disposition (avec un accès à Internet) situés à l'étage de la médiathèque et dans un environnement agréable : alors venez en profiter ! ■

## Les permanences à Goult

### Maire et adjoints

Sur rendez-vous, contactez le secrétariat de mairie au 04 90 72 20 16.

### L'A.D.M.R

Le bureau de l'ADMR est ouvert au public le **jeudi de 10h à 12h** à la Maison Domitia (Tél. : 04 90 72 38 15 - [goult@fed84.admr.org](mailto:goult@fed84.admr.org)).

### Aide juridique fiscale et administrative

Le **vendredi de 9h30 à 12h** à la salle Domitia par l'association « du jeu dans les roues »  
tél. : 06 09 500 300.



## Les activités à Domitia

### Cours de Gymnastique

Gymnastique – Yoga de Mme HOLMES  
(06 48 27 64 75) Pour les nouvelles inscriptions,  
veuillez appeler avant de venir !

Mardi de 10h30 à 11h30

Mercredi de 17h00 à 18h00

Jeudi de 10h30 à 11h30

Gymnastique de Mme ROCAGEL

(06 22 80 12 08) le mardi de 18h30 à 20h.

Gymnastique de Mme POUGET

(06 75 02 21 97) le mercredi de 10h à 12h.

Yoga de Monsieur Patrick LE ROY

(07 70 43 80 35) le mercredi à 19h et le jeudi à  
17h15.

### Cours de Théâtre

Atelier de théâtre proposé par Jean-Jacques  
BONNET et animé par Serge NERI le lundi soir  
de 20h à 22h à la salle Domitia.

Tél. : 04 90 72 37 83 - 06 19 88 62 76.

### Permanence de « l'association du jeu dans les roues »

L'association vous propose des formations  
en bureautique et gestion comptable (sous  
conditions) le vendredi de 9h à 12h.

Tél. : 06 09 500 300.

### Atelier de tricot

Organisé par l'association «du jeu dans les  
roues», cet atelier est consacré à la conception  
et la création du tricot, le vendredi après-midi de  
14h à 17h. ■

## Inscription sur les listes électorales

Attention, les prochaines élections européennes se dérouleront le 26 mai 2019 afin d'élire les 79 députés européens représentant la France au Parlement européen. Si vous avez emménagé à Goult ou changé de domicile au sein de la commune depuis le 1er janvier 2018, il est nécessaire de le signaler à la mairie au plus tard le 31 décembre 2018.

Les électeurs ayant changé de domicile au sein de la commune sont particulièrement invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste électorale du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date. Les demandes d'inscription sur la liste électorale sont recevables jusqu'au lundi 31 décembre 2018 directement au secrétariat de la mairie de 9h à 12h (tél. : 04 90 72 20 16). ■

## Le Conseil Municipal des Jeunes

Les élections à l'école de Goult ont eu lieu au mois d'octobre ; il y avait 9 candidats. Le conseil s'est ensuite réuni pour procéder à l'élection du maire et des adjoints du CMJ 2018. Ont ainsi été élus : Noa Philippe (Maire), Tania Valle (1ère Adjointe), Marcus Naït (2ème Adjoint), Angelina Grech (3ème Adjointe) ; les autres conseillers sont Timothée Migliorini, Aron Rossi, Lisa Theyssere, Salomé Rigot-Muller, Pablo Gilles.

Pour cette année le CMJ souhaite travailler sur la connaissance du fonctionnement des communes ainsi que sur le tri des déchets. Une rencontre avec le conseil des jeunes de Lagnes aura lieu en Janvier pour peut-être définir d'autres objectifs. ■





## Hameau de Lumières

Les travaux concernant l'aménagement du hameau de Lumières ont commencé au début du mois d'octobre. Ils se sont découpés en deux phases. En premier lieu, l'entreprise PEZIERE a exécuté les premiers travaux de terrassement et a refait le réseau du pluvial. Dans un deuxième temps, l'entreprise EIFFAGE a assuré l'aménagement définitif de la voie (trottoirs, arrêt de bus et carrefour D900).

En effet, ces aménagements rentrent dans le cadre des nouvelles normes d'accessibilité des voies publiques. Les nouveaux trottoirs ont été réalisés par un procédé dit «en béton lavé» ce qui assure une excellente finition. Les places de

stationnements devant la pharmacie seront en zone bleue. Limitées dans le temps, ces places seront gratuites et favoriseront les accès aux commerces. Pour en bénéficier, un simple disque de stationnement est nécessaire. En cas d'abus ou de non respect des conditions d'utilisation, une sanction peut être délivrée.

Concernant l'aménagement du carrefour situé devant la cave coopérative viticole, un plateau sera créé afin de mieux percevoir l'entrée dans le hameau.

Bien évidemment, la circulation dans le hameau est limitée à 30km/h pour la bonne sécurité de tous. ■



## Aux écoles

Lors de la rentrée, les parents d'élèves ont pu remarquer des travaux aux écoles. Les nouvelles normes liées à l'accessibilité imposent la construction d'une rampe entre le parking et l'école maternelle.

Ainsi toute personne à mobilité réduite pourra se déplacer aisément sans utiliser les escaliers. ■



## Place de l'ancienne mairie

Dans le courant du mois de septembre, des travaux ont été réalisés sur la place de l'ancienne mairie.

En effet, un nouvel enrobé de type «béton lavé» a remplacé celui qui était en place depuis de longues années ; deux places de stationnement ont été marquées, dont une adaptée aux handicapés. Les riverains peuvent circuler en toute sécurité sur cette place. ■

## Au stade de Canove

Au mois de novembre, les employés communaux ont installé une nouvelle clôture de sécurité sur la RD105 en limite avec le stade de Canove. Cet aménagement est un commencement à une restauration d'une plus grande envergure sur l'ensemble des filets de sécurité installés en bordure du chemin communal du Stade.

Une entreprise spécialisée va installer de nouveaux filets de sécurité avec une restauration complète des poteaux de maintien. ■



## Les dernières nouveautés concernant...

### ...la section des adultes

#### Doc :

«Nous voulons des coquelicots» de Fabrice Nicolo et François Veillerette – Ed. Liens qui libèrent - DL 2018.

«Le deuil de la mélancolie» de Michel Onfray – Ed. Robert Laffont - DL 2018.

«Un hosanna sans fin» de Jean d'Ormesson - Ed. Héroïse d'Ormesson - DL 2018.

#### Romans :

«La seule histoire» de Julian Barnes – Ed. Mercure de France - DL 2018.

«Salina les trois exils» de Laurent Gaudé – Ed. Actes Sud - DL 2018.

«Je te promets la liberté» de Laurent Gounelle – Ed. Calmann-Lévy - DL 2018.

«Le meurtre du commandeur» de Haruki Murakami T1 et T2 – Ed. Belfond - DL 2018.

«Les gens de combeval» T2 (la souveraine en son domaine) de Jean-Paul Malaval – Ed. Calmann-Lévy - DL 2018.

«Le sillon» de Valérie Manteau – Ed. le tripode - Prix Renaudot 2018.

«En attendant le printemps» de Alexandre Freller – Ed. des deux terres - DL 2018.

«Le péché d'écarlate» de Jean Anglade – Ed. presse de la cité - DL 2018.

«Pirahnas» de Roberto Saviano – Ed. Gallimard - DL 2018.

«Un gentleman à Moscou» de Amor Towles - Ed. Fayard - DL 2018.

#### Policiers :

«La mort selon Turner» de Tim Willocks – Ed. Sonatine - DL 2018.

«Les fils de la poussière» de Arnaldur Indridason – Ed. Métailié - DL 2018.

«Le cercle des impunis» de Paul Merault - Ed. Fayard - Prix du Quai des Orfèvres 2019.

#### BDA :

«Le chat du rabbin» T7 et T8 de Sfar Joann – Ed. Dargaud - DL 2018.

«Le voyage de Marcel Grob» de Sébastien Goethals – Ed. Futuropolis - DL 2018.

### ...la section jeunesse

#### Albums :

«Cyril et Pat» de Emily Gravett et Rosalind Elland-Goldsmith (Traduction) - Ed. Kaléidoscope - DL 2018.

«Nous sommes là : notes concernant la vie sur la planète terre» de Olivier Jeffers - Ed. Kaléidoscope - DL 2018.

«Jouer dehors» de Laurent Moreau - Ed. Helium - DL 2018.

«Lubin pourfendeur de dragons (ou presque)» de Laurent Souillé (Auteur), Eléonore Thuillier (Illustrations) - Ed. Kaléidoscope - DL 2018.

«Quelle horreur !» de Claire Lebourg - Ed. école des loisirs - DL 2018.

«Même les monstres se brossent les dents» de Jessica Martinello et Grégoire Mabire (illustrateur) - Ed. Mijade - DL 2018.

«La promenade d'Elmer» de David McKee et Camille Guénot (traductrice) - Ed. Kaléidoscope - DL 2018.

«Un kilomètre à pied» de Alice Bassié et Soufie Régani (illustrateur) - Ed. Kaléidoscope - DL 2018.

«L'énigme du tableau noir» de Richard Byrne et Nelle Hainaut-Baertsoen (Traduction) - Ed. Nord Sud DL 2018.

«Petite baleine» de Jo Waeber - Ed. Kaléidoscope - DL 2018.

«Riquipouce» de Ludovic Flamant et Emilie Seron (illustratrice) - Ed. école des loisirs - DL 2018.

#### Premières lectures :

«Max et Lili ont peur de parler en public» T.117 de Dominique de Saint-Mars et Serge Bloch - Ed. Calligram - 45 p. - DL 2018.

«Le chat beauté» de Grégoire Solotareff et illustré par Nadja - Ed. école des loisirs (col.mouche) - 60 p. - DL 2018.

«Sa maison en carton» de Marie Colot et illustré par Julie Staboszevski - Ed. Alice (primo) - 60 p. - DL 2018.

#### Romans :

«Le mot d'Abel» de Véronique Petit - Ed. Rageot - 190 p. - DL 2018 - Prix Gulli du roman 2018.

«Un caillou dans la poche» de Marie Chartres et illustré par Jean-Luc Englebert - Ed. l'école des loisirs - 125 p. - DL 2018.

«Mercredi c'est papi !» de Emmanuel Bourdier et illustré par Laurent Simon - 95 p. - DL 2018. ■



## Voyage en Egypte !

La médiathèque a accueilli avec plaisir la conférence de Madame Sylvie GIOVANNETTI (présidente de l'association avignonnaise «les amis de Thot») sur le Sphinx de Gizeh. Pendant près d'une heure, la conférencière a relaté la formidable épopée de ce lieu magnifique et envoûtant d'Egypte. Le public a été littéralement séduit par cet exposé offrant tant de beauté visuelle et d'informations historiques de qualité.

En effet, le Sphinx est un monument bien mystérieux. Gardien des trois pyramides de Gizeh et de l'immense nécropole qui s'étend autour, il est connu dans le monde entier et devenu un des symboles de l'Egypte. Impressionnant par ses dimensions : 72,55 mètres de long sur 14 de large et 20 de haut, il est la plus grande SCULPTURE du monde. L'origine de son nom n'est pas vraiment établie et encore moins son âge qui varie selon qui s'y penche entre 2600 et 9000 ans avant J.C. ! Ensablé régulièrement, désensablé des centaines de fois, il a été adoré, vénéré, haï, mutilé, ignoré, restauré, ausculté, fouillé ... selon les périodes de sa vie.

Il impressionnait dès le début de son existence puisque de nombreux pharaons l'ont reproduit à échelle plus réduite dans leurs temples ou se font fait représenter comme lui.

Contrairement aux autres dieux égyptiens, il est visible et accessible de tous, n'a ni temple, ni culte, ni clergé. Il est le symbole de la sérénité et de la sagesse traversant le temps, émouvant dans son impassibilité, gardien impénétrable et tranquille du plateau de Gizeh.

Une très belle animation menée avec passion par une conférencière très appréciée d'un public de passionnés. Un grand merci à Madame Sylvie GIOVANNETTI pour son geste altruiste envers la médiathèque et ses adhérents. Remercions également Madame Anne HOLMES qui a offert le traditionnel pot de l'amitié à la fin de l'animation.■

*photo Sphinx : Sylvie GIOVANNETTI*





## La chevauchée des Blasons

La 32ème Chevauchée des Blasons s'est déroulée le 6 et 7 octobre où près de 120 cavaliers se sont retrouvés dans le canton de Cheval-Blanc. Cette épreuve équestre d'endurance, regroupant un événement sportif et festif, est organisée par le conseil départemental de Vaucluse. Elle permet à de nombreux passionnés d'équitation de défendre les couleurs de leur commune.

Notre village n'échappe pas à cette règle et a donc été fièrement représenté par Mademoiselle Lisa CERVELLIN URBIN, accompagnée de sa fidèle monture «Unité». Pendant deux jours, Lisa a affronté d'autres cavaliers dans des épreuves d'habilité et de rapidité. Elle termine à la 4ème place dans la catégorie «jeune fille». Nous lui adressons donc nos plus vives félicitations pour sa performance ! ■

*photo : Madame URBIN*

## La super choucroute



Cette année encore, notre ami traiteur, Marcel METZLER de Gueberschwihr, nous a honoré de sa présence et de son savoir-faire alsacien. Sa choucroute était tout simplement excellente ! Ne parlons pas de son presscopf, ni

de sa tarte aux quetsches, tout était parfait ! Vous êtes venus nombreux le 28 octobre, pour partager ce moment de convivialité proposé par l'association Amitié-Goult-Gueberschwihr. Nous vous en remercions vivement. Vous avez pu profiter de la venue de Marcel et Monique Metzler pour faire le plein de foies gras et autres spécialités alsaciennes, qui vont agrémenter votre table pour les fêtes.

Ils nous ont d'ailleurs laissé quelques-unes de celles-ci pour faire des lots au loto que nous vous proposerons le 6 janvier 2019 dans notre salle des fêtes. Nous vous y attendons nombreux.

Merci encore à tous les bénévoles qui nous ont aidés à préparer cette belle journée choucroute et qui seront encore à votre service pour le loto. Passez de bonnes fêtes de fin d'année et à l'an qué ven. ■

*article : le bureau*

## Commémoration au village

L'association des anciens combattants et le conseil municipal de Goult ont assisté à l'appel du 18 juin du Général de Gaulle. Monsieur le maire, Didier Perello accompagné du président de l'association, Gérard Martin, ont procédé à leurs discours officiels. Notons la participation du petit-fils de Maxime et Léna Hugues lors d'un dépôt de gerbes sur le monument aux morts.



Le vendredi 09 novembre une projection d'une vidéo concernant les monuments aux morts dans le pays d'Apt Luberon a été présentée à la Salle des Fêtes. Cette animation organisée en partenariat avec l'association «une idée dans l'air» a permis au public présent de mieux connaître l'histoire de ces monuments au fil des décennies. Remercions chaleureusement Monsieur Jean-Paul Jouval (du Souvenir Français du canton d'Apt) pour son intervention complémentaire à cette séance.



La cérémonie du centenaire du 11 novembre 1918 a débuté par une messe pour la paix et le souvenir à l'Eglise Saint-Sébastien donnée par le père Philippe Thierry. Puis à 11 heures devant le monument aux morts, sur la place de la Libération, près de 200 personnes se sont retrouvés avec les portes drapeaux. Les élèves de Madame Anne Chabert du cours moyen de l'école communale étaient présents.



Le président de l'association, Monsieur Gérard Martin, avec beaucoup d'émotion, a remis la croix du combattant à Monsieur Marc Brugal pour sa participation à la guerre d'Algérie. Il a ensuite remis la médaille « René Cassin » pour son soutien aux anciens combattants à Monsieur Didier Perello, maire de Goult ; la médaille fédérale a été attribuée à Messieurs Gérard Chabaud, premier adjoint au maire, à Sébastien Farget, adjoint du patrimoine, et enfin à Madame Anne Chabert, professeure des écoles.

Monsieur Gérard Martin a fait la lecture d'un texte de Georges Clémenceau puis le maire a lu le message officiel délivré par le Président de la République. Les élèves ont procédé aux dépôts des œillets suivis par les différentes gerbes officielles. La cérémonie s'est terminée par le traditionnel « verre de l'amitié » à la salle du conseil municipal de la mairie. ■

*article : Janine GUITON - photos : Michèle BOUSSARD*





## La grande soirée africaine

La présidente de l'association « Goult en Musique » nous a proposé un nouveau spectacle d'un voyage à travers les contes africains. Trois conteurs nous embarquent dans leur caravane et nous emmènent dans un voyage magique à travers leur pays, le Bénin, et sa tradition orale.

Nous parcourons la brousse et ses animaux, la hyène, la panthère jusqu'à la belle histoire de Karimaman, le berger. Celui-ci est condamné à mort par le roi et il demande à une personne de le remplacer pendant trois jours pour régler ses affaires. Le vieux Odoutan prend sa place avec confiance malgré le risque de mourir à la place du berger. Trois jours plus tard, à l'heure dite, le berger revint et reprit sa place. Alors le roi demanda à Odoutan pourquoi il avait eu ce geste et la réponse fut qu'il croyait qu'il restait des « Hommes » intègres... c'est ce que Karimaman cherchait.

Ces contes nous amènent à réfléchir, tout en voyageant, avec des histoires fantastiques contées dans les villages, par les vieux sages, sous l'arbre à paroles.

Les trois conteurs sont : Innocent, conteur professionnel et formateur des enfants qui dans ce spectacle sont Angelo et Epiphanie, la plus jeune, qui suit la caravane des enfants. Ils nous ont tous les trois envoûtés et charmés avec leurs contes magiques.

Vers 22 heures, TCHALE, guitariste qui nous vient du Bénin, nous a donné un concert Afro pop musique. Sa musique va chercher dans les rythmes traditionnels béninois des percussions africaines et des paroles très souvent chantées dans les dialectes béninois et togolais. Sa musique est sensible et ses chansons parlent d'amour de l'homme, de paix, sur des gammes de blues. C'est un virtuose de la guitare électrique qui mélange des rythmes traditionnels avec des sonorités blues actuelles.

Le résultat de ce mélange devient son propre style musical, un style Afroblues. Tchale a conquis le public venu nombreux pour écouter son brio concert et a été chaleureusement applaudi. ■



## Le théâtre Bernard

Après une année de mise en sommeil, Catherine Duboscq-Suquet, la présidente de l'Association Goult en musique nous a proposé une comédie grinçante intitulée le bérêt de la tortue par la troupe du Théâtre Bernard.

Trois couples louent ensemble une villa pour les vacances, en bord de mer, dans un cadre idyllique. Tous les jours, dans l'intimité, chaque couple fait le bilan de la journée en critiquant ses voisins, si bien que la cohabitation tourne rapidement au vinaigre. Très vite les mesquineries enveniment l'atmosphère jusqu'au dîner final durant lequel sonne l'heure des règlements de compte.

Cette pièce a été écrite par Gérard Sibleyras et Jean Dell, mise en scène par Bernard Cassus Soulanis. Les comédiens amateurs ont été vivement applaudis par un public venu nombreux. ■



photo : Jocelyne BATTISTINI



## Lilly's swing

Le vendredi 26 octobre les LILLY'S SWING nous ont livré un concert plein de grâce dans un univers américain, typique des années 30 à nos jours.

Le public a été conquis par le swing, le jazz et le rockabilly de Gina, Lilly, et Sam. Elles ont donné l'envie au public de danser. Ce fut donc une soirée très réussie.

Tous ces spectacles ont été organisés par Catherine Suquet, Présidente de l'Association « Goult en musique » qui avec ferveur et enthousiasme anime pour notre plus grand plaisir les soirées goultoises. Un grand merci à Madame Catherine SUQUET-DUBOSQ. ■



## La soirée Halloween

L'association du Club des Loisirs «Goult en fête» a organisé la soirée «halloween» au village le samedi 27 octobre. Aidés des parents d'élèves, les nombreux bénévoles de l'association ont agréablement animé cette activité par deux temps forts.

Tout d'abord, un joli petit défilé dans les rues du village s'est formé à partir du parking des écoles. Les enfants ont eu beaucoup de plaisir à se montrer dans leurs plus beaux et effrayants déguisements. Bien évidemment, cette petite randonnée a été récompensée par une belle récolte de friandises ! Puis, c'est à la salle des fêtes que tous les participants ont pu se restaurer avec la traditionnelle soupe de potiron. La soirée s'est terminée avec l'élection du plus effrayant gâteau d'halloween !

Remercions tous les bénévoles pour l'organisation de cette animation qui permet à de nombreux petits goultois de s'amuser même en cette période automnale. ■



# Zoom sur...



## ...le Téléthon à Goult !

L'édiction 2018 du téléthon goulois s'est déroulée avec plusieurs animations sur un calendrier bien précis. Tout d'abord, la randonnée en quad du samedi 24 novembre, supervisée par Monsieur René COLOU, s'est déroulée autour d'une ballade amicale dans les Alpes de Haute Provence avec une étape au restaurant. Nos amis motards ont ainsi profité d'un beau paysage montagnard leur permettant de pratiquer leur loisir mécanique.

Puis le vendredi 30 novembre, le traditionnel repas au profit du téléthon s'est déroulé à la salle des fêtes du village. Ce fameux repas «chasseur» composé d'une soupe de potiron et d'une daube et concocté par les nombreux bénévoles du collectif téléthon a émoustillé les papilles du public. La soirée a été animée par Monsieur Clint JACKSON, musicien complet, dont la prestation a fait naître une superbe ambiance. La journée du samedi 08 décembre a été la date clé du Téléthon sur notre commune. En effet, dès 10h, des «marcheurs» se sont présentés sur la place de la Libération afin

de donner le top départ d'une belle randonnée autour de Goult. Cette animation, organisée par l'association des randonneurs des restanques, a permis aux sportifs de tous niveaux de profiter d'une balade dans notre belle campagne.

A la salle des fêtes se tenu le petit marché de Noël, coordonné par l'association «du jeu dans les roues», où de nombreux exposants et bénévoles ont présenté divers objets et bibelots. On a pu également rencontrer des artisans, des créateurs, des sportifs, des artistes où de nombreuses activités ludiques et sportives se sont pratiquées dans la joie et la bonne humeur.

Vers les 17h à l'église, le Chœur Domitia a présenté au public plusieurs oeuvres de grands compositeurs tels que Vivaldi, Mozart, Kuula et bien d'autres encore. De magnifiques chants interprétés par le Choeur Domitia qui nous permet de réaliser à quel point le résultat du travail des choristes est aussi merveilleux pour les spectateurs chevronnés que débutants. ■

*photos : collectif téléthon*



## Judo : belle animation !



Le samedi 24 novembre, pas moins de 50 judokas sont venus se mesurer sur le tapis Goultois. La salle des fêtes de notre village nous a offert une belle démonstration de judo par les enfants et de ne-waza par les adultes. A l'issue de cette après midi sportive, c'est le club de Saint Didier qui a remporté la Coupe offerte par la municipalité de Goult. Pernes les Fontaines, Goult et Caromb se sont partagés les deuxième, troisième et quatrième places.

Classement (chacun dans sa catégorie d'âge et de poids) - 1ers : Kyan DUBEY, Tess MONESTE, Louis CENCIARELLI - 2èmes : Alicia

GRECH, Jeanne BOULAGER - 3èmes : Pablo GILLES, Angéline GRECH - 4èmes : Frankie MAC KEAGUE, Arnaud BAPTISTE.

Tous les combattants sont repartis avec une jolie médaille d'or, d'argent ou de bronze selon leurs résultats ainsi qu'un petit goûter offert par le Judo Club Goultois. Nous remercions sincèrement les personnes qui sont venues aider à la réalisation de notre activité au niveau de l'arbitrage. C'est avant tout pour les enfants du Club que nous faisons de telles rencontres sportives. Cela leur permet de rencontrer d'autres judokas que leurs copains d'entraînement. Il est important que le plus grand nombre d'entre eux participent. Il est donc très important aussi que les parents et amis de notre sport viennent aider au maximum, car sans l'aide de chacun, nous ne pouvons rien faire, et nous les en remercions vivement.

Notre prochaine animation est déjà programmée, elle est prévue pour le 30 mars, dans cette même salle des fêtes. Nous espérons qu'il n'y aura plus de malades à cette époque et que tous nos jeunes sportifs seront présents. Félicitations à tous pour leurs glorieux résultats. ■

article et photo : Lydie MOLINAS



## Les Randonneurs des Restanques

**Un nouveau site pour les Randonneurs des Restanques et le bilan de l'année !**

Beaucoup de randos annulées au printemps 2018 un peu trop pluvieux pour les balades mais bénéfique pour notre terre. Octobre et Novembre s'avèrent aussi privilégier la pluie au bon froid sec et ensoleillé que nous aimons pour marcher. Qu'à cela ne tienne !

Il peut arriver, si le temps le permet, de s'oxygéner sur la demi-journée au lieu de partir le matin. Nos sorties sont toujours très agréables et nous ravissent tout autant les yeux, le nez qu'elles nous maintiennent en forme. Nous avons gardé comme jours de prédilection le vendredi et le dimanche en alternance (une semaine sur deux) et veillons à ce que les randos soient accessibles au plus grand nombre. Passez de très bonnes fêtes de fin d'année ! Pour nous contacter : 06 71 26 20 20 ou randogoult@gmail.com ■

[www.randogoult.com](http://www.randogoult.com)

# Rappel...

## ...sur le débroussaillage

Le débroussaillage réglementaire concerne les propriétaires de terrains, de constructions et d'installations situées à moins de 200 mètres de bois, forêt, plantations, reboisement, landes, garrigues ou maquis. Plusieurs cas de figure sont possibles selon le zonage du document d'urbanisme de votre commune:

1) cas général : votre propriété est en zone non urbaine, vous devez débroussailler les abords des constructions:

- dans un rayon de 50 mètres autour des bâtiments ou

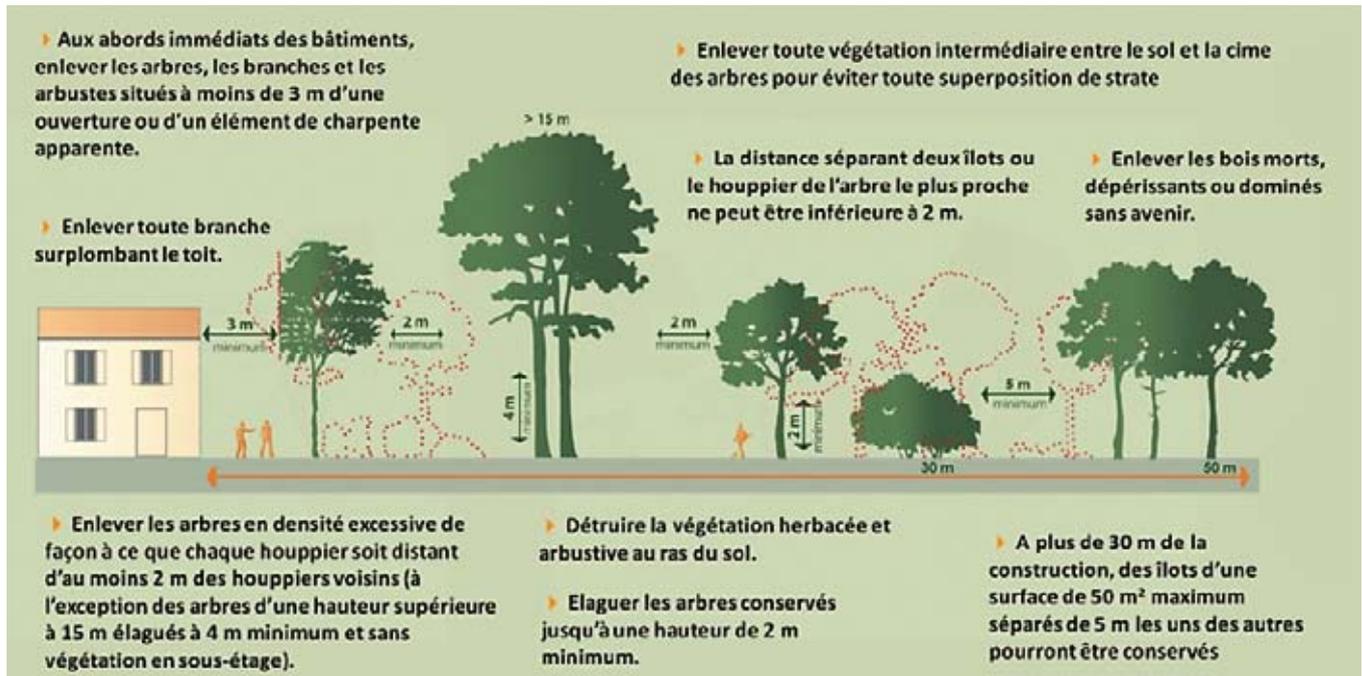
installations de toute nature, y compris les piscines, - 3 mètres de part et d'autre des chemins privés y donnant accès.

2) cas particuliers : votre propriété est située en zone urbaine ou dans un lotissement (c'est également le cas des ZAC, AFU, camping, stationnements de caravanes...), vous devez débroussailler la totalité de la surface de votre terrain, qu'il soit construit ou non. ■

Syndicat Mixte Forestier  
3511 route des vignières

84250 LE THOR - Tél. : 04 90 78 90 91

[www.syndicatmixteforestier.com](http://www.syndicatmixteforestier.com) 

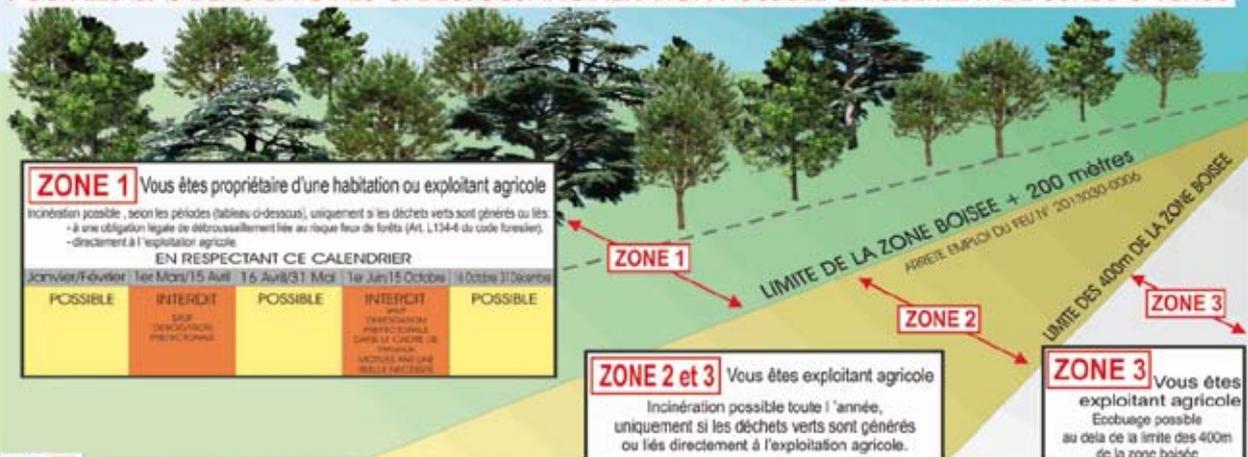


## ARRETE EMPLOI DU FEU - SYNTHESE GRAND PUBLIC

**TOUT BRULAGE DE DECHETS VERTS ISSUS DES MENAGES, DES PROFESSIONNELS ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES EST INTERDIT**

(infraction réprimée par l'art. 131-13 du code pénal)

POUR LES CAS DEROGATOIRES CI DESSOUS: INCINERATION POSSIBLE UNIQUEMENT DE 08h00 à 16h30



**DANS TOUTS LES CAS, INCINERATION INTERDITE SI VENT > 40 km/h RAFALES COMPRISES OU EPISODE DE POLLUTION ATMOSPHERIQUE**

<http://www.vaucluse.gouv.fr/ci-reglementation-relative-a-l-a6266.html>

Validé en Sous Commission feu de forêt du 11.12.2014



## Une solution de recrutement, un chemin vers l'emploi...

**L**e fruit de plusieurs mois de travail des services du Conseil départemental et l'aboutissement de la volonté de son président, Maurice Chabert, et de toute son équipe de repenser les contours de la politique d'insertion vaclusienne.

« Nous ne pouvons pas rester passifs face à ces chiffres et à tant de situations difficiles, estime Maurice Chabert, Président du Conseil départemental de Vaucluse. C'est une question de responsabilité politique. Notre collectivité a un vrai rôle à jouer pour innover et imaginer des outils performants en plus des dispositifs qui existent déjà. Nous avons souhaité nous concentrer sur le public spécifique des bénéficiaires du RSA, ceci afin de multiplier leurs chances de retrouver un emploi. Si le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire ont ouvert la voie, le Vaucluse est à son tour l'un des tout premiers départements de France à se doter d'une telle plateforme ».

### Un outil construit sur mesure pour...

#### ...les allocataires du RSA

L'allocataire du RSA, après s'être inscrit, pourra postuler directement aux offres qui lui

conviennent mais aussi pourra être directement contacté par un employeur intéressé par son profil.

#### ...les recruteurs

Le site [jobvaocluse.fr](http://jobvaocluse.fr) met gratuitement à la disposition des recruteurs et des allocataires du RSA une base de données de candidats vaclusiens, riche et diversifiée de plusieurs centaines de profils accessibles facilement, ciblée par territoires, métiers et compétences pour un recrutement plus efficace.

### Et pourquoi pas du bénévolat

Lors de leur inscription sur le site [jobvaocluse.fr](http://jobvaocluse.fr), les allocataires indiqueront s'ils souhaitent effectuer quelques heures de bénévolat auprès d'une association ou d'une structure en recherche de bénévoles près de chez eux. Le bénévolat permet en effet de reprendre une activité régulière, de rencontrer de nouvelles personnes, de créer ou d'élargir son réseau et de développer des capacités nouvelles. C'est aussi une manière efficace de se remettre en selle et de saisir des occasions de retravailler. ■

**Cliquez, consultez, postulez !**

[www.jobvaocluse.fr](http://www.jobvaocluse.fr) 

# Taxe de séjour



## La taxe de séjour 2019

**À** compter du 1er janvier 2019, toutes les catégories d'hébergements devront appliquer la taxe de séjour au réel.

### **PASSAGE AU RÉEL : VOS NOUVELLES OBLIGATIONS**

Registre du logeur : une tenue mensuelle est obligatoire dans tous les hébergements. Un modèle est téléchargeable sur la plateforme de déclaration.

L'affichage des tarifs de la taxe de séjour est obligatoire dans tous les hébergements. Une affiche est téléchargeable sur le site de la CCPAL.

### **LES TARIFS 2019**

La mise en place de cette taxe de séjour au réel pour tous les hébergeurs s'accompagne d'une nouvelle tarification. À compter du 1er janvier 2019, il n'y aura plus d'équivalence entre label (Gîtes de France, Fleur de Soleil, Clé Vacances, Accueil Paysan,...) et étoile (classement officiel des hébergements touristiques d'Atout France).

Si vous ne bénéficiez d'aucune étoile, mais que votre hébergement est labellisé, votre établissement est considéré sans classement. Les hébergements sans classement devront appliquer une taxe au pourcentage (cf. grille des tarifs).

Rapprochez-vous de votre office de tourisme si vous souhaitez entrer dans un processus de classement officiel : [oti@paysapt-luberon.fr](mailto:oti@paysapt-luberon.fr).

Tous les hébergements sont assujettis à la taxe de séjour dès lors que l'accueil se fait à titre onéreux, que vous soyez professionnel ou non. Deux cas de figure sont à envisager pour le calcul de la taxe à collecter auprès de vos clients.

#### **Votre hébergement est classé :**

Montant de la taxe due par vos clients =  
tarif applicable x nombre de nuitée(s) x nombre de  
personne(s) assujettie(s)

#### **Votre hébergement n'est pas classé :**

Un outil de calcul est disponible sur la plateforme de déclaration.

Le service Taxe de séjour est à votre disposition et vous accompagne en cas de besoin.

**Une déclaration basée sur la confiance !**

**TAXE DE SÉJOUR**

**À COMPTER**  
**DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019**

APT, AURIBEAU, BONNIEUX, BUOUX,  
CASENEUVE, CASTELLET, CÉRESTE,  
GARGAS, GIGNAC, GOULT, JOUCAS, LACOSTE,  
LAGARDE D'APT, LIUX, MÉNERBES, MURS,  
ROUSSILLON, RUSTREL, SAIGNON,  
ST-MARTIN-DE-CASTILLON, SAINT-PANTALÉON,  
ST-SATURNIN-LÈS-APT, SIVERGUES, VIENS, VILLARS

PAYS D'APT  
LUBERON

[www.paysapt-luberon.fr](http://www.paysapt-luberon.fr)

Toute absence de déclaration, toute déclaration erronée ou toute collecte de la taxe de séjour non intégralement reversée seraient considérées comme une fraude fiscale et entraînerait la mise en place d'une procédure de taxation d'office (Art. L2333-38 du CGCT). ■

### **UN SITE POUR DÉCLARER ET S'INFORMER**

<https://luberonpaysapt.taxesejour.fr>

### **VOTRE CONTACT TAXE DE SÉJOUR**

04 90 72 71 31 [taxedesejour@paysapt-luberon.fr](mailto:taxedesejour@paysapt-luberon.fr)

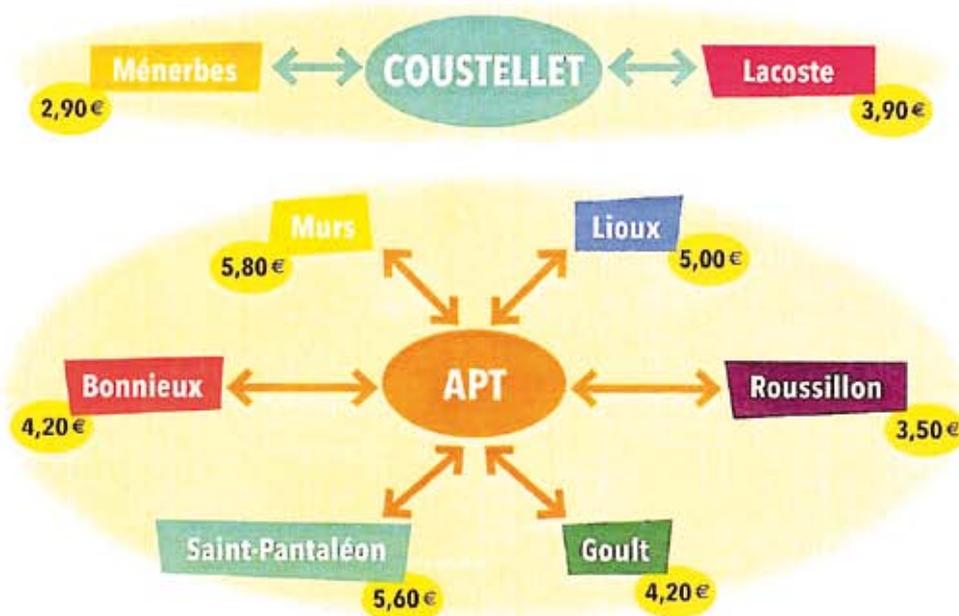
[www.paysapt-luberon.fr](http://www.paysapt-luberon.fr)





**Vous avez 60 ans et plus, vous habitez dans l'un de ces 8 villages, profitez d'*allobus* et des services seniors !**

Avec *allobus*, une animatrice vient vous chercher à votre domicile (pour faire vos courses, aller à vos rendez-vous médicaux...), vous emmène à **COUSTELLET** ou à **APT** et vous ramène chez vous.



## Les tournées d'*allobus* sont proposées par secteur :

- Tous les mardis : Lioux, Murs
- Tous les vendredis : Roussillon
- Un jeudi sur deux : Bonnieux
- En alternance avec l'autre jeudi sur 2 : Lacoste-Ménerbes
- Un vendredi sur 2 avec la tournée de Roussillon : Goult-Saint-Pantaléon

*Selon le nombre de participants et leur provenance, le jour et la fréquence des tournées peuvent être amenés à évoluer.*

### Nos partenaires :



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



Centre social et culturel intercommunal • Place du Pasquier • 84220 Roussillon • 04 90 05 71 04

<https://loupasquie.wordpress.com/>



## Le bonheur est dans le vert

L'environnement est en danger... Pollution, dérèglement climatique, catastrophes naturelles. Il est difficile pour nos jeunes d'être optimistes sur l'avenir. Pourtant, les jeunes jouent un rôle capital dans l'évolution de notre société et particulièrement en matière d'environnement.

Un sondage récent de l'ADEME révèle la sensibilité des 15/18 ans aux questions environnementales. Ils estiment que le changement climatique est lié aux activités humaines et que les conditions de vie deviendront extrêmement pénibles à cause du dérèglement du climat. Cela inquiète de plus en plus les gens et particulièrement les jeunes. En effet, ce changement climatique, ils le voient désormais à l'oeil nu.

Les 15/18 ans ont conscience qu'ils participent à la dégradation de l'environnement, notamment à travers l'usage des téléphones portables et des appareils numériques divers. Cependant, ils sont assez dépourvus sur les actions qu'ils peuvent mener à leur âge et ont besoin d'être encadrés pour s'impliquer davantage.

Ils se disent prêts à « participer » au niveau local, via des missions de services civiques, en s'engageant dans le nettoyage de la nature. Exemple, le nettoyage du Calavon à Goult. Les sphères familiales et scolaires sont importantes pour renforcer leur intérêt et les impliquer davantage dans un monde en désordre.

La sphère familiale : Le rôle des parents est primordial pour sensibiliser les jeunes afin de sauvegarder la planète avec des gestes simples comme : éteindre la lumière quand on sort d'une

pièce, prendre une douche à la place d'un bain, participer au tri sélectif, ne pas jeter des papiers par terre, manger des fruits et légumes de saison, éviter le gaspillage.

Les jeunes attendent qu'on leur explique en quoi ce qu'ils font, peut poser des problèmes. Il faut leur parler de façon simple des conséquences de nos actions et de nos gestes pour l'environnement.

La sphère scolaire : Dans les établissements scolaires : école primaire, collège et lycée le rôle des enseignants est essentiel pour transmettre des messages aux jeunes. Les adolescents sont avides de comprendre le monde et ce que leurs actes impliquent pour pouvoir décider eux-mêmes de ce qu'il est important de faire ou non. Ils n'hésitent pas à demander qu'on leur parle avec les mots d'aujourd'hui, mélange d'humour, de connivence et de crédibilité.

### « Bouge toi pour la planète »

Il pourrait être utile de mettre des actions de sensibilisation au programme, en envisageant des sorties scolaires sur l'environnement. Protéger l'environnement c'est :

- protéger notre source de nourriture et d'eau potable.
- préserver la biodiversité dont nous avons besoin.
- préserver la qualité de l'air que nous respirons.
- conserver le climat que nous connaissons.

L'environnement est en danger et nous pouvons tous le protéger. Préserver l'avenir concerne chacun de nous car les solutions écologiques apportent davantage de confort et de bonheur : le bonheur est dans le vert...on y croit... alors essayons. ■

## Si les santons pouvaient parler

**L**e mois de Décembre approchait à grands pas et Naïs qui n'aimait pas être bousculée pour faire les choses, et surtout pas au dernier moment, avait sorti du bahut ventru, trois nouvelles coupelles en prévision de la plantation du blé de la Sainte Barbe. Plantation était un bien grand mot, puisque on ne mettait pas en terre, mais il convenait cependant de prendre tous les soins nécessaires pour semer ce blé dans les coupelles, garnies dans le fond de coton hydrophile, sans oublier de bien le nourrir d'une eau chaque jour renouvelée et pure.

Toutes les années à la même époque, c'est-à-dire de fin novembre au 24 décembre, Naïs avait du mal à avoir des nuits paisibles, attendu qu'elle était perturbée par des bruits bizarres en provenance du grenier. Point de rat ni souris dans la maison, la présence de deux chats chasseurs, découragerait quiconque tenterait de s'y aventurer.

– Estefan, réveille-toi ...je te dis que j'entends des bruits...

– Hein...encore...Naïs dort ! et laisse-moi dormir...

– Mais puisque je te dis ...

– Et moi je te dis, dors !



Et c'était ainsi toutes les nuits. Estefan était bien monté quelques fois dans le grenier mais tout était calme dans la journée et chaque chose à sa place. Il en aurait été tout autrement s'il avait fait la même inspection dans la nuit, mais la nuit Estefan dort ! Il se dit mais que ne dit-on pas et il se dit tant de choses bref, on dit que les santons enfermés pendant pratiquement onze mois, dans des boîtes en cartons, à l'approche de la Noël éprouvent le besoin de se dégourdir un peu avant que d'affronter la parade annuelle. Donc, ils réunissent leurs forces et entrebâillent les cartons afin de pouvoir respirer un peu, avec plus ou moins de discrétion...quand ils ne se prennent pas à partie, entre eux...d'où les bruits et craquements qu'entend Naïs ! Souvent c'est l'ange Boufaréu, messenger de la naissance de Jésus, aux joues bien rebondies à force de souffler dans sa trompette, qui réveille son monde :

– Ma trompette...où est ma trompette ?

Honorine, brave fille, devenue poissonnière a épousé Bartoumieu appelé aussi le Pistachié. Un peu fainéant sur les bords, coureur de jupon, ivrogne parfois, elle est souvent obligée de le houspiller pour le remettre dans le droit chemin. Pas facile de le rappeler à l'ordre sans élever un peu la voix...Le Boumian et la Boumiane, chantent en toutes occasions leur joie de vivre, le ravi fait ses vocalises, les bergers sifflent les chiens qui eux s'étirent en attendant de courir après les troupeaux de moutons. Tout ce petit monde et bien d'autres encore qui se préparent pour la nuit de Noël, perturbent sans s'en rendre compte, le calme nocturne de la maison. Pas de fantôme, pas de voleur dans le grenier, seulement des santons qui s'éveillent d'un long sommeil et si seulement ce fainéant d'Estefan avait eu le courage d'aller au grenier la nuit, le mystère aurait été levé depuis longtemps ! Ah si seulement les santons pouvaient parler ! ■

## *Quand souffle le mistral*

Quand souffle le mistral, du côté d'Arles et de Tarason, les Arlésiennes se mettent à chanter et Tartarin, lui, rentre vite dans sa maison.

Quand souffle le mistral, sur la Camargue et les Saintes-Maries, les crinières des chevaux sauvages s'envolent si loin qu'elles coiffent les belles gitanes.

Quand souffle le mistral, sur les calanques et le Château d'If, les pins s'inclinent si fort qu'ils font de l'ombre sur la rade.

Quand souffle le mistral, sur les Martigues et sur Marseille, les vagues de l'Etang de Berre sont si hautes qu'elles inondent la Canebière.

Quand souffle le mistral, là-haut sur la Bonne Mère, le ciel devient si bleu qu'on la croirait encore plus grande.

Et quand souffle le mistral, le jour du vingt-cinq décembre, il emmène si loin les santons et la crèche que l'on chante partout les Noël de Provence.

Le Rémouleur, les Pescadous, le Bohémien et le Ravi, Pistachié, la Sainte Vierge et le bon Saint Joseph se moquent bien du vent qui passe : ils sont tellement attachés à notre Provence que personne ne pourra jamais nous les prendre.

Si, pour fêter Noël, vous le faites avec un petit accent qui chante, c'est que ce jour-là souffle le mistral sur Arles et sur Tarascon, sur la Camargue et les Saintes-Maries, sur les Martigues et sur Marseille, sur les calanques et le Château d'If...allons donc, c'est que vous n'êtes pas très loin et que vous l'aimez, ma Provence. ■

*Extrait de l'album intitulé « Il était une fois Noël en Provence »  
textes de Ely Boissin et illustrations de Hervé Flores  
Editions du Bastberg - DL 1998  
un ouvrage disponible à la médiathèque municipale !*

## Administrations et autres

Mairie 04 90 72 20 16  
Médiathèque - Point Info 04 90 72 38 58  
[maisondevillage344@orange.fr](mailto:maisondevillage344@orange.fr)  
La Poste 04 90 72 22 40  
Ecole Primaire 04 90 72 21 36  
Ecole Maternelle 04 90 72 27 02  
ADMR de Goult 04 90 72 38 15  
Météo France Carpentras 08 92 68 02 84  
Gare SNCF Cavaillon 36 35  
Renseignements Administratifs 39 39

## Pôle Emploi d'Apt

461, voie Domitienne  
84400 APT  
Tél. : 3949 - [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

## Transports scolaires

Pour le Collège du Calavon 04 90 78 17 71  
Pour Cavaillon 04 90 74 20 21

## SPA l'Isle sur la Sorgue

04 90 38 07 89  
Fermé jeudi matin, dimanche et jours fériés

## Services médicaux

Cabinet médical 04 90 72 23 03  
Cabinet dentaire 04 90 72 31 67  
Cabinet d'infirmiers 04 90 72 22 99  
Cabinet de kinésithérapie 04 90 72 25 84  
Ostéopathe 04 90 72 39 91 - 06 85 05 05 11  
Pharmacie 04 90 72 31 16  
Ambulances 04 90 72 26 08

## Numéros d'urgence

SAMU : 15  
Police : 17  
Pompiers : 18  
Appel d'urgence européen : 112  
Centre Antipoison : 04 91 75 25 25 (Marseille)  
SOS Médecins : 08 03 06 70 00  
Fil Santé Jeunes : 0 800 235 236  
Allo Enfance Maltraitée : 0 800 05 41 41  
Croix Rouge Ecoute : 0 800 858 858  
Drogues Info Service : 0 800 23 13 13  
Sida Info Service : 0 800 840 800  
SOS Viols 0 800 05 95 95  
SDEI de Cavaillon 08 10 739 739  
EDF - GDF Avignon 0810 084 084  
Dépannage Gaz 04 90 89 39 00  
France Télécom dérangements 10 13

## Déchetteries :

### de Coustellet

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h fermée le mardi et dimanche  
Tél. : 04 32 52 00 98.

### d'Apt

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h et le jeudi de 14h à 17h.  
Fermée le dimanche.  
Tél. : 04 90 04 03 95

## SIRTOM de la Région d'Apt

Quartier Salignan B.P 99 84403 APT cedex  
Tel : 04 90 04 80 21 (9h00 / 12h00 – 13h30 / 17h00)  
[contact@sirtom-apt.fr](mailto:contact@sirtom-apt.fr)  
<http://www.sirtom-apt.fr/>  
Les encombrants sont enlevés gratuitement par la mairie le dernier jeudi de chaque mois. S'inscrire au secrétariat de mairie au 04 90 72 20 16.

## Informations économiques :

### Indice de référence des loyers

Au troisième trimestre 2018, l'indice de référence des loyers s'établit à 128,45. Sur un an, il augmente de 1,57%. Mise à jour du 11 octobre 2018.

### Salaires minimum interprofessionnel de croissance (SMIC)

Depuis le 21 décembre 2017, le smic horaire brut est de 9,88 euros. Le smic mensuel brut pour 151,67h de travail est de 1.498,47 euros.

<http://www.insee.fr>

## Le Point info emploi de la Médiathèque

La médiathèque municipale offre au public concerné la possibilité de s'informer sur l'emploi. En effet, grâce à un partenariat de coopération entre la Mairie de Goult et le Pôle Emploi d'Apt, vous pouvez vous servir des outils disponibles à la médiathèque. Vous disposez d'un accès libre et gratuit à plusieurs ordinateurs, avec une connexion Internet, permettant de naviguer sur le site du Pôle Emploi. Une aide à l'utilisation de l'outil informatique est proposée par le responsable de la structure. N'oubliez pas également de vous rendre sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) qui regroupe toutes les informations liées aux services de l'Etat.

*La mairie de Goult met à disposition de tous la totalité des informations culturelles, associatives et municipales sur le site Internet communal : [www.goult.fr](http://www.goult.fr)*

*Les mariages, naissances et décès enregistrés en mairie sont automatiquement diffusés dans les éditions du journal municipal.*

*Aussi les familles **ne souhaitant pas** faire paraître d'avis dans le bulletin municipal sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie par écrit ou par téléphone.*

*Merci de votre compréhension.*

## **Nos joies,**

### **NAISSANCES,**

MAHROU Léna, née le.....8 septembre 2018 à AVIGNON

### **MARIAGES,**

RIGOT-MULLER Quentin et SAUTOT Emmanuelle ..... le 8 septembre 2018

NICOLAS Loïc et PIETRI Alice..... le 15 septembre 2018

OLLIER Guillaume et RIBIERE Cécile ..... le 22 septembre 2018

MIELLE David et JOUANNÉ Virginie..... le 22 septembre 2018

MANSUY Cyril et DA FONTE Stéphanie..... le 29 septembre 2018

## **Nos peines,**

### **DÉCÈS,**

DE MAGALHAES-VARELA Marc, Joseph..... le 16 septembre 2018

BAYLEY veuve BENNEY Norma..... le 29 octobre 2018

LENOIR, veuve LE ROLLAND Eliane, Emilienne, Gilberte ..... le 14 novembre 2018

SICILIANO épouse BURET Maria, Lucia ..... le 21 novembre 2018

BRACKMAN Raymond..... le 02 décembre 2018

BONVALET, née BAVERAGGI Nelly ..... le 06 décembre 2018

*Nous avons une pensée pour ceux et celles qui nous ont quittés et dont nous conservons le souvenir.*

## *Le coin du jeu...*

### **Où est-ce ?**

**Solution du numéro précédent  
le jardin public - rue du four**



Allez plus loin sur  
[www.goult.fr](http://www.goult.fr)



# Goult

et ses animations

## JANVIER

- Le 06 : loto du jumelage à la salle des fêtes
- Le 09 : cérémonie des vœux à la salle des fêtes
- Le 13 : loto de la paroisse à la salle des fêtes
- Le 20 : loto des parents d'élèves à la salle des fêtes
- Le 27 : loto du personnel communal à la salle des fêtes

## FEVRIER

- Le 10 : loto des gais lurons à la salle des fêtes
- Le 12 : repas du C.A.S. à la salle des fêtes

## MARS

- Le 02 : bal masqué «Goult en fête» à la salle des fêtes
- Le 09 : grande veillée provençale à la salle des fêtes
- Le 30 : animation du judo club à la salle des fêtes



**SOUS RESERVE DE CHANGEMENTS**

